



Mariage avec une étrangère en France

Par **joffraud**, le **02/04/2009** à **15:54**

Bonjour,

je suis français, résident en Côte d'Ivoire, divorcé, je souhaite me remarier avec une femme de nationalité Libanaise. résidente elle aussi en Côte d'Ivoire.

Nous souhaiterions nous marier en France car nous n'avons aucune famille en Afrique.

Après m'être renseigné auprès d'une mairie (Bordeaux), j'ai appris qu'une des conditions pour se marier dans une commune était de justifier d'y habiter depuis au moins un mois.

Or, étant résident à l'étranger, je n'ai pas de résidence en France.

Ma question est la suivante:

Est-il possible dans mon cas de me marier en France? Quelles sont les conditions exactes ou quelles demandes dois-je entreprendre pour que cette union ait lieu?

Merci de votre réponse.